STOP aux discriminations au Ministère du Travail et de l'Emploi !

Réintégration des Inspecteur-trices élèves du travail dans le parcours de formation !

Cette année encore, les dernières semaines de formation des Inspecteur.trices élèves du travail ont été particulièrement difficiles et délétères. Outre le stress de la période des négociations autour de la liste des postes ouverts pour les affectations que l'administration n'a rien fait pour faciliter, nous déplorons tout particulièrement :

- ✓ Des convocations en entretiens pour des élèves dont le seul tort était d'avoir posé une question en formation qui n'a pas plu aux formateur.trices et/ou d'avoir participé à des actions collectives, soutenues par nos organisations syndicales et nécessaires pour montrer nos solidarités ;
- ✓ Des refus de principe opposés par la direction de l'INTEFP aux élèves qui souhaitaient pouvoir être assistés par un.e représentant.e de leur organisation syndicale dans le cadre de ces entretiens qui avait clairement un but de « recadrage » ;
- ✓ L'absence de réponse aux sollicitations pourtant claires et écrites des organisations syndicales ;
- ✓ L'absence totale de prise en compte des situations particulières des élèves en situation de grossesse puis de maternité et des élèves en situation reconnue de handicap ;
- ✓ L'absence de toute possibilité de recours à la médecine de prévention sur les lieux de stage.

Nous pensions avoir touché le fond et épuisé l'inventivité du directeur de l'INTEFP en matière de mauvais coups, mais alors qu'il est sur le départ, il livre manifestement son dernier coup d'éclat : il se fend d'un rapport à charge de 6 pages pour tenter de justifier d'infliger une mauvaise « note du directeur » à un élève, délégué de promotion et élu au CA de l'INTEFP ; outre qu'il est truffé d'erreurs factuelles, ce rapport est totalement discriminatoire puisqu'il est reproché à notre camarade d'avoir… utilisé le registre SST et d'avoir participé à une action syndicale. C'est aussi affligeant qu'honteux ! Nous continuons à contester le principe même de la « note du directeur » qui ne sert en réalité qu'à sanctionner celles et ceux qui sortent trop du rang pour la direction de l'INTEFP.

Cette année encore, nous lançons l'alerte ! Année après année, nous refusons que nos collègues entament leur carrière à l'Inspection du travail en étant ainsi mis.es sous pression et mal-traité.es !

Cette année encore, c'est un jury dont nous questionnons la légitimité (7 membres extérieurs au SIT, aucun IT) qui décide arbitrairement de toute une année de scolarité. Trois de nos collègues ne sont pas autorisé.es à poursuivre leur formation, sur décision « souveraine » de ce jury qui tombe à l'issue d'un entretien de 30 minutes avec des questions parfois humiliantes ou totalement décorrélées de l'exercice de notre futur métier. Ils.elles n'avaient reçu aucune alerte préalable et surtout, avaient fait l'objet d'une bonne appréciation de leur stage dans les services, ce qui devrait évidemment être l'élément principal de la notation.

Cette année encore, les méthodes de l'INTEFP sont brutales : nos trois collègues ont été convoqué.es sans indication préalable, ni sur la forme, ni sur l'objet de l'entretien et il.elles ont été mis face à un choix à faire en quelques jours : le redoublement, avec ses lourdes conséquences financières et morales, ou la porte, avec des précisions concédées du bout des lèvres s'agissant d'un recours contentieux, fortement déconseillé. Pire, il leur a été demandé de rassembler leurs affaires et de quitter immédiatement et en pleine journée leur lieu de stage. N'importe quoi !

Cette année encore, nous sommes convaincu.es que nos trois collègues subissent une décision injuste, fruit des biais discriminatoires de notre société qui n'épargnent pas nos services.

Cette année encore, nous sommes révolté.es et en colère, mais aussi solidaires. **Nous contestons la décision injuste et arbitraire qui s'abat sur nos trois collègues et refusons qu'il.elles soient évincé.es de la formation. Nous demandons qu'il.elles soient pré-affecté.es en tant qu'Inspecteur.trices stagiaires du travail, comme les autres !**

Signons massivement la pétition et montrons notre soutien au rassemblement organisé par la promotion, devant l'INTEFP, le 15 janvier 2026, à 14 heures.

Stop aux pratiques violentes et discriminatoires à l'INTEFP ! Stagiérisation immédiate de nos trois collègues !

Pour signer la pétition c'est ici : https://c.org/MBqz6ghNV4